

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Corse

**Décision n° 1757 du 11 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1602395S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 13851 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525345S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Bègue, Yann** Nigend : 180 004 Numéro de livret de solde : 8 029 705

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Lefacteur, Anthony** Nigend : 190 571 Numéro de livret de solde : 8 038 962

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2016 :

**Thoulouze, Aurélie** Nigend : 238 738 Numéro de livret de solde : 8 083 125

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 février 2016.

*Le général, commandant  
la région de gendarmerie de Corse,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,  
T. CAYET*